ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

GEODA
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social : Rue de Labergement
21130 AUXONNE
RCS : DIJON 493 373 898

Aux termes d'une décision du 11 mars 2024, la présidente a décidé de nommer en qualité de directeur général, à compter du 11 mars 2024 pour une durée illimitée :
- Madame Morgane DROMARD demeurant 14 bis rue de Moissey – 21130 AUXONNE
POUR AVIS
La Présidente

AL24013162

MODIFICATION DU CAPITAL

GARAGE MASSON
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 63 rue Chevreul,
21000 DIJON
895 123 412 RCS DIJON

Par décision du 31/03/2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 170.000 € par incorporation de réserves, entrainant une modification des articles 6 et 7 des statuts :
Capital ancienne mention : 30 000 €
Capital nouvelle mention : 200.000 €
Pour avis
La Gérance

AL24013164

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision en date 26/02/2024, les associés de la société CHAPUIS FRERES, SAS au capital de 20 800 euros ramené à 10 400 euros, Siège social : 7 Route de Magny Lambert 21450 SAINT-MARC-SUR-SEINE, RCS DIJON 341 279 362, ont décidé de réduire le capital social de 10 400 euros pour le ramener de 20 800 euros à 10 400 euros par voie de rachat et d'annulation de 650 actions. Par décision du 26/03/2024, les associés ont constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée et par décision du 01/04/2024 décidé de nommer aux fonctions de Présidente Madame Caroline CHAPUIS demeurant 4 Chemin de la Bergerie 21450 SAINT-MARC-SUR-SEINE en remplacement de Monsieur Maurice CHAPUIS, Président démissionnaire, et de nommer aux fonctions de Directeur Général Monsieur Alexis CHAPUIS demeurant 5 Rue Léon Biancotto 21121 DAROIS en remplacement de Madame Caroline CHAPUIS Directrice Générale démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence
POUR AVIS - La Présidente

AL24013169

MODIFICATION

SEML CÔTE-D'OR ENERGIES
SA au capital de 2 240 000 €
Siège social : 9A rue René Char
21000 DIJON
815 248 331 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 10/01/2022, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 10/01/2022 :
La Société a pour objet, dans le cadre de la politique énergétique locale conduite enparticulier par les partenaires publics locaux qui ont compétence pour ce faire, l'acquisition,l'aménagement, la construction, l'exploitation de moyens de production, de stockage, dedistribution décentralisés et de vente d'énergie notamment d'origine renouvelable, ainsi quetoutes activités accessoires liées.Et, d'une manière plus générale, elle pourra accomplir toute opération financière, commerciale,industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher, directement ou indirectement, àl'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL24013173

NON DISSOLUTION

COEUR DE VIGNES
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 38 route Départementale 974,
21700 COMBLANCHIEN
920 709 102 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29 MARS 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL24013179

NON DISSOLUTION

CAFE DU SQUARE
SARL au capital de 1 200 €
Siège social : 26 bd Maréchal Foch -
21200 BEAUNE
519 076 145 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24013181

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI SOROR
au capital de 500 €
Siège social : 14 Route Nationale 6 –
Hameau de Valloux
89200 VAULT DE LUGNY
520 077 397 RCS AUXERRE

Selon décisions du 22/03/2024, les associées ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 5 Rue de la Corvée Verte – 21110 MAGNY SUR TILLE, à compter du 22/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. La Société, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 520 077 397 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérance : Madame Catherine NACHIN, demeurant 14 Route Nationale 6 Hameau de Valloux 89200 VAULT DE LUGNY.
Pour avis
La Gérance

AL24013196

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU SHAMANKAYA
au capital de 6 500 €
Siège social : 14 Route Nationale 6 -
Hameau de Valloux
89200 VAULT DE LUGNY
497 608 398 RCS AUXERRE

Selon décisions du 22/03/2024, l'associée unique a transféré le siège social au 5 Rue de la Corvée Verte 21110 MAGNY SUR TILLE à compter du 22/03/2024, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro SIREN 497 608 398 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérance : Madame Catherine NACHIN, demeurant 14 Route Nationale 6 - Hameau de Valloux 89200 VAULT DE LUGNY.
Pour avis
La Gérance

AL24013200

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GTR EM SASU au capital de 10 000€ Siège : avenue du Général de Gaulle 21130 Auxonne 921 039 756 RCS Dijon En date du 15/02/2024, l'associé unique a décidé de nommer au fonction de Président M. DESSI Sandro, demeurant 2 rue Le Chenois 90150 Foussemagne en remplacement de M. EDEM Marc démissionnaire. Formalités au RCS de Dijon

AL24013203

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

SCI ULNAUD
SCI au capital de 30.489,80€
Siège social :102 rue du Faubourg St Martin-
21121 FONTAINE LES DIJON
RCS de DIJON n°410 111 801

Aux termes d'une assemblée générale des associés du 27/12/2023, il a été décidé le transfert du siège social au 17 rue Thurot, 21000 DIJON à compter du 17/12/2023. Le gérant

AL24013222

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCNA SOLS
Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : 38, avenue de la République
21200 BEAUNE
877 588 921 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/03/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 38, avenue de la République 21200 BEAUNE au 8, avenue Albert Bichot – ZAC des Cerisières 21200 BEAUNE à compter du 01/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance

AL24013220

MODIFICATION DU CAPITAL

DBLZ SARL au capital de 20 000 €. Siège social : 6 rue en Rosey 21850 ST APOLLINAIRE. 818 796 658 RCS DIJON. Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 19/02/2024, il résulte que : le capital social a été augmenté d'une somme de 240 000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 20 000 € Nouvelle mention : Capital social : 260 000,00 € Pour avis La Gérance

AL24013228

MODIFICATIONS DES STATUTS

Par décision unanime en date du 29/03/2024, les associés de la société MOREAU SAN JOSE COLLIN LAMBERT, SCP de Masseurs-kinésithérapeutes, RCS DIJON 799 210 869 au capital de 1 500 euros, Siège social : 31 rue Jean Vachon 21130 AUXONNE, ont décidé de remplacer à compter du 29/03/2024 la dénomination sociale par SAN JOSE COLLIN LAMBERT, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts et ont pris acte de la démission de Monsieur Christian MOREAU de ses fonctions de gérant de la société, à compter de ce jour, et de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis - La Gérance

AL24013241

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL BLONDON au capital de 8000€, siège social : 7 Rue Jouancey 21400 COULMIER LE SEC, 504038092 RCS DIJON, cession parts sociales par Sylvie BLONDON à Aurélie BLONDON et demission de Sylvie BLONDON de la gérance le 31/12/2023. Pour avis La gérance.

AL24013248

MODIFICATIONS DES STATUTS

ALAE
Société par actions simplifiée
au capital de 860.000 €
Siège social : 37 avenue du 14 juillet –
21300 Chenôve
R.C.S. Dijon 892 600 685

Par décision du 05/04/2024, l'Associée Unique a modifié la date de clôture de l'exercice social de la société.
L'article 6 « Exercice social » des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Chaque exercice social commence le 1er mai pour se terminer le 30 avril de l'année suivante.
Nouvelle mention :
Chaque exercice social commence le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.
Exceptionnellement, l'exercice 2023/2024 aura une durée de 14 mois, commençant à courir le 1er mai 2023 pour se terminer le 30 juin 2024.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis,

AL24013253

CHANGEMENT DE GÉRANT

HOLDESAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 050 000 euros
Siège social : 8 rue du Morvan
21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
RCS DIJON 504 624 784

Aux termes d'une délibération 05 mars 2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Yves DAVAL de démissionner de ses fonctions de co-gérant à effet du 5 mars 2024, et a décidé de nommer en qualité de nouveaux co-gérants pour une durée illimitée à compter du 5.3.2024 :
- Monsieur Stéphane BERNARD, demeurant 667 Route des Carrières, 69440 CHABANIERE
- Monsieur Lionel DEVENEY, demeurant 5 Allée des Hêtres, 38700 CORENC
Pour avis
La Gérance

AL24013258

COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOLDESAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 050 000 euros
Siège social : 8 rue du Morvan
21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
RCS DIJON 504 624 784

Aux termes d'une délibération du 03 janvier 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
La société ALTESIS, dont le siège social est Le Soleil Levant, Immeuble Senaï, 11 chemin des Anciennes Vignes 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices.
Pour avis
La Gérance

AL24013259

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EARL BORNET - 137 326,07 euros - Siège social : Chemin de Gémeaux 21380 MARSANNAY LE BOIS - 409 916 020 RCS DIJON – AGE 31.12.2023, démission de M. Roland de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/23 (rue de Gemeaux – 21380 MARSANNAY LE BOIS.

AL24013266

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

FIG HOLDING
SARL au capital de 2000 euros
Siège social : 3A rue du Lycée
21000 DIJON
812 372 993 RCS DIJON

L'AGE du 18/03/2024 a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de « gestion et centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dépôt légal RCS DIJON.
Pour avis

AL24013272

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 29 juin 2023, la société LEADER INTERIM 39, SAS au capital de 37 000 euros, dont le siège social est 19 Rue des alouettes 95600 EAUBONNE, 344 135 850 RCS PONTOISE, a donné en location gérance à la société LEADER DIJON 2024, SNC au capital de 125000, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 062 385 LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 5 bis rue de Mulhouse - 21000 DIJON, à compter du 1er juillet 2023 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

AL24013180

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 489 22 E0001 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE POISEUL LA GRANGE (21)
Par arrêté préfectoral n° 502 **du 11 mars 2024, est organisée du 11 avril 2024 à 14h00 au 14 mai 2024 à 17h00 inclus, soit 34 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Poiseul la Grange, d'une puissance de 3,83 MWc, déposée par la **SASU« le Parc d'entre les Deux Combes ».**
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) en date du 3 décembre 2023 est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Poiseul la Grange aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, les mercredis de 14h à 16h00.
• Sur le registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5184
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT), bâtiment A bureau 106-de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante: Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Poiseul-la-Grange.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Poiseul-la-Grange, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le **14 mai 2024 avant 17h00** à l'adresse suivante :
enquete-publique-5184@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/5184 pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Daniel MARTIN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Poiseul la Grange aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Jeudi 11 avril 2024 de 14h à 17h
- Samedi 20 avril 2024 de 9h à 12h
- Mardi 14 mai 2024 de 14h à 17h
Monsieur Bernard MAGNET, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mr ALLEYRON-BIRON Thierry -GEG ENER) 06 62 41 58 48 – t.alleyronbiron@geg.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et **à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Poiseul la Grange, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER

AL24012938

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDEDE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 349 21 B0008 POUR LA REALISATIOND'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DELIERNAIS (21)
Par arrêté préfectoral n° **504** du 13 mars 2024, est organisée **du 11 avril 2024 à 9h00 au 14 mai 2024 à 17h00 inclus, soit 34 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Liernais, d'une puissance de 7,5 MWc,déposée par la **SARL« Ferme d'AKUO 11 ».**
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Liernais aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
• Sur le registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :https://www.registre-dematerialise.fr/5283
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, auservice urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT), bâtiment A bureau 106, de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante: Accueil → Actions de l'État → Environnement → Énergies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites :. Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Liernais ;.
Sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/5283.
A l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-5283@registre-dematerialise.fr
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur en mairie de Liernais avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le 14 mai2024 à 17h00.
Madame Chantal DUBREUIL, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Liernais aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Le jeudi 11 avril 2024 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 24 avril 2024 de 14h00 à 17h00
- Le samedi 4 mai 2024 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 14 mai 2024 de 14h00 à 17h00
Madame Josette CHOUET LEFRANC, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mr BLANCHARD Romain – 07 76 08 17 26 -rblanchard@akuoenergy.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Liernais, à la direction départementale des territoires – 57rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Énergies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER

AL24012940

// VENTE AUX ENCHÈRES

Société d'Avocats Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR
4-6 Boulevard du Mail –
89100 SENS
03.86.83.00.18

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le MARDI 11 JUIN 2024
à onze heures au Palais de Justice de SENS (Yonne)
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques EN PLUSIEURS LOTS dont les LOTS CINQ à HUIT savoir :
Lot n° 5 :
Diverses parcelles à usage de terre, peupleraie et étang situées à VILLEBLEVIN, cadastrées Section C n° 1151 U n° 323, n° 325 n° 451 et YA n° 17 pour un total d'un hectare huit ares et trente-sept centiares
Sur la mise à prix de 25.000 €, avec faculté de baisse
Lot n° 6 :
Diverses parcelles en nature de bois et taillis sises à CHAUMONT-SUR-YONNE, cadastrées Section C n° 5 lieudit « Bois de Débat » pour dix ares, en nature de bois-taillis et à SAINT-AGNAN (89340), lieudit « La pièce des sablons », cadastrée Section C n° 1107 pour vingt-et-un ares quatre-vingts cinq centiares
Sur la mise à prix de 500 €, avec faculté de baisse
Lot n° 7 :
Diverses parcelles en nature de terre, peupleraie et étang situées à VILLENEUVE-LA-GUYARD, cadastrées Section A n° 1610, X n° 207, n° 172, n° 362, n° 363, n° 364, n° 366, n° 368, n° 886, et n° 1206 pour une superficie totale de cinq hectares vingt-huit ares et quatre centiares
Sur la mise à prix de 120.000 €, avec faculté de baisse
Lot n° 8 :
Diverses parcelles, cadastrées Section YE n° 29 sur la Commune de VILLEBLEVIN, Section X n° 182 sur la Commune de VILLENEUVE-LA-GUYARD, Section YC n° 33 sur la Commune de SAINT-AGNAN et Section ZN n° 186 à CHAUMONT-SUR-YONNE, en nature de terre, pour un total de sept hectares soixante-cinq ares deux centiares
Sur la mise à prix de 35.000 €, avec faculté de baisse
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENS. Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SENS.
Aucune visite n'est prévue, les lieux étant accessibles
Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
- Société d'Avocats Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR, 4-6 Boulevard du Mail – 89100 SENS 03.86.83.00.18
- Sur le site : www.avoventes.fr
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de SENS
Fait à SENS (Yonne), le 20 mars 2024. (signé) Maître Anne-Gaëlle LECOUR

AL24013210

// MARCHÉS PUBLICS

Commune De MOREY SAINT-DENIS

AVIS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLU
Par délibération en date du 20/03/2024 le conseil municipal a décidé de ne pas soumettre la modification simplifiée n°3 du PLU à évaluation environnementale conformément à l'avis tacite de la MRAE. Par délibération du même jour le conseil a également tiré le bilan de la mise à disposition du public de la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme et approuvé ladite modification simplifiée, dont l'objet permet de modifier à la marge quelques prescriptions réglementaires pour tenir compte du retour d'expérience du PLU et lever certaines ambiguïtés.
Ces décisions ont été affichées en Mairie et sur le site internet de la Commune pour une durée d'un mois à compter du 02/04/2024 Les délibérations, ainsi que le dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme, l'avis de l'autorité environnementale et le dossier de saisine attaché sont consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture. Le dossier sera également consultable sur le géoportail de l'urbanisme dès sa publication.

AL24013174

// DIVERS

APPEL A CANDIDATURES PAR L'ÉTAT

L'État lance un appel à candidatures concernant l'occupation et l'exploitation de la parcelle cadastrée ZI n°47 sise au lieu-dit « La Magnotte » à Mâlain (21410).
Parcelle en nature de terre et jardin d'une contenance de 6ha 25a 11 ca.
Les candidats déposeront leur dossier mentionnant leur projet et le montant proposé pour la redevance (le montant minimum fixé à 550 €) selon les conditions prévues à l'appel ouvert à candidatures disponible sur demande auprès du Service local du Domaine, Mme CESARI : veronique.cesari@dgfip.finances.gouv.fr – 03 80 28 68 97 ou téléchargeable sur le site : locations.immobilier-etat.gouv.fr.

AL24013214

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux
Monsieur Antoine, Denis **SCHALLER**, Responsable développement commercial, et Madame Mégane **HENAULT**, coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à FONTAINE LES DIJON (21121), 34 rue des Plantes, nés Mr DIJON le10 avril 1992 et Mme à FONTAINE LES DIJON le 17 avril 1994, tous deux de nationalité Française, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FONTAINE LES DIJON (21121), le 20 juillet 2019 sans changement depuis, ainsi déclaré.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la séparation des biens tel qu'il résulte des articles 1536à 1543 du Code civil.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Clémence DENAIN, notaire à CHALON SUR SAONE, le 27 mars 2024.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Clémence DENAIN, notaire à CHALON SUR SAONE.
Pour avis et mention. Me Clémence DENAIN, notaire

AL24013207

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

SUCCESSIONS VACANTES

Par testament olographe du 10 mars 2022, Monique MARTIN, décédée à MESSIGNY-ET-VANTOUX le 22 novembre 2023 a institué un légataire universel. L'acte contenant contrôle de la saisine du légataire a été établi par Me NOURISSAT-GONTHIER le 28/03/2024 ; la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de DIJON (21) le 2 avril 2024.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me NOURISSAT-GONTHIER, notaire chargé du règlement de la succession, à DIJON (21), 23 rue Buffon dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
Pour avis.
Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER

AL24013277

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JLD.PAT Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1.000 euros Siège social : 47, rue Chabot Charny 21 000 DIJON 438 436 743 RCS DIJON Suivant décision collective des associés en date du 30/09/2023, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean Luc DESERT demeurant LES JARDINS DE LIVIA ENTREE B BATIMENT A ROTAJOLO AGOSTA 20166 ALBITRECCIA et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL24012823

DISSOLUTION

BIBAK SAS au capital de 1000 € Siège social : 28 RUE D YORK 21000 Dijon 794 648 725 RCS de Dijon L'AGE du 13/03/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 07/02/2024, nommé liquidateur M. EL BAKKOURI Hicham, demeurant 23 rue d'Alembert 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Dijon

AL24013060

DISSOLUTION

MASLO SARL au capital de 13720,41 € Siège social : 2 RUE JEAN BAPTISTE LALLEMAND 21000 Dijon 411 467 525 RCS de Dijon L'AGE du 31/03/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. MASLOWSKI André, demeurant 2 rue Jean Baptiste Lallemand 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Dijon

AL24013155

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : CAP IMMOBILIER.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 58 Rue DE LA REPUBLIQUE, 21250 SEURRE.
490789948 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Sébastien FARINOT demeurant 11 rue de la Mairie, 21250 Montagny les Seurre et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 31 décembre 2023.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL24013163

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUXILIO
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 Rue de la Mossière - 21220 FIXIN
Siège de liquidation :
8 Rue de la Mossière - 21220 FIXIN
RCS DIJON 521 477 224

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023 au siège de la liquidation sis 8 Rue de la Mossière à FIXIN (21220), l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian BOTTREAU, demeurant 8 Rue de la Mossière à FIXIN (21220), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

ANNONCES LÉGALES

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013202

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE LA CHAPELLE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
en cours de liquidation conventionnelle
Au capital de 72 000 euros
Siège social : Route D 19
21150 LUCENAY-LE-DUC
448 713 115 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire des associés en date du 29 mars 2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 décembre 2023, donné quitus et décharge de son mandat à M. Gilles BORNOT, liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de DIJON.
Le liquidateur

AL24013218

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant AGO réunie le 29/02/2024, les associés de la société SCI MARGAUX COLINE, SCI en liquidation au capital de 108 000 euros, Siège social et siège de la liquidation : 32 Place de la libération 21540 SOMBERNON, RCS DIJON 424 780 500, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Dorothée ARMAND-VAUCHELET, demeurant 12 Route de Notre Dame d'Etang 21370 VELARS-SUR-OUCHE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24013256

DISSOLUTION

SCI CHANTERIVE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 182 938,82 euros
Siège social : 22 rue Saint-Maurice
21270 PONTAILLER SUR SAONE
Siège de liquidation :
22 rue Saint-Maurice
21270 PONTAILLER SUR SAONE
423 917 277 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01.03.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard GÖTTI, demeurant Spiegelbergstrasse 18 4059 BALE (SUISSE), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 22 rue Saint-Maurice 21270 PONTAILLER SUR SAONE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON,en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL24013279

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ETA GUILLEMAN
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : LA BOISSIERE,
21400 CHAMESSON
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMESSON du 13 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ETA GUILLEMAN
Siège : LA BOISSIERE, 21400 CHAMESSON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : Entreprise de travaux agricoles
Terrassements travaux publics
Terrassements divers- travaux de services agricoles
Production et vente d'électricité photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Didier GUILLEMAN, demeurant Ferme de la Boissière, 21400 CHAMESSON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24013139

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION du 12/03/2024. FORME : Société civile immobilière. DENOMINATION : ROCA. SIEGE : Immeuble Baccara – 18 A Avenue de Langres 21000 DIJON. OBJET : l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; la construction de tous immeubles ; l'administration et l'exploitation, par tous moyen, bail, location ou autrement, des biens immobiliers dont elle est ou pourra devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des biens immobiliers devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros de numéraire. GERANCE : Lucas BOUCHEROT (10 rue du Loup 39500 TAVAUX) et Romain MIOT (4 impasse du Château 71350 PALEAU). AGREMENT DES CESSIONS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : RCS DIJON. Pour avis. La gérance.

AL24013161

IMMATRICULATION EURL À CAPITAL FIXE)

CLEMAQ
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Masson
21170 FRANXAULT
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FRANXAULT du 27/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CLEMAQ
Siège social : 3 rue Masson, 21170 FRANXAULT
Objet social : Achat et vente de tous produits ou services par le biais de sites internet ou de market place.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Valentin RUINET, demeurant 3 rue Masson 21170 FRANXAULT, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24013166

DUVIVIER & ASSOCIÉS
Avocats et Notaires associés
Tours - Paris - Blois - Orléans
www.duvivieretassocies.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte signé électroniquement en date du 27/03/2024, il est constitué une société par actions simplifiée dénommée La Robe et le Bouquet ayant les caractéristiques suivantes :
Capital : 5.000 €.
Siège : 25 route de Semur 21390 PRECY SOUS THIL
Objet : L'achat, vente, exportation, importation, commercialisation et distribution de tous produits de la vigne, spiritueux et jus de fruits, vente de produits régionaux, épicerie fine et de tous articles matériels et accessoires relatifs à l'œnologie en général.
- La création, l'organisation, la réalisation, la gestion d'évènementiels et la location d'immeuble non résidentiel pour séminaire, conférence, réception, réunion et tout type d'évènement, diffusion de support publicitaire, conseil en marketing, et de tout type de prestations de services et négoce se rattachant à l'objet social.
- La fabrication de vins à partir de raisins de cuve, de moût de raison concentré, la fabrication de vins doux naturel et de vins de liqueur, le mélange, la purification et l'embouteillage du vin, la fabrication de vin sans alcool ou faiblement alcoolisé, la fabrication d'apéritifs à base de vins, le vieillissement des vins pour compte propre, les traitements œnologiques des vins.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités.
Durée : 99 années.
Assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées ou transmises à des tiers étrangers à la société qu'après agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés Les cessions et transmissions d'actions par l'associé unique sont libres.
Président : La Société GROUPE NETW, 36B Boulevard Sénard, 92210 SAINT-CLOUD, RCS 834 533 929 NANTERRE
Directeur Général : Monsieur Philippe LAMAS, demeurant 10, rue de l'Hôtel de Ville, 21 390 PRECY SOUS THIL,
Immatriculation : au RCS de DIJON.

AL24013183

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date à 02/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Laverie de l'Université
Siège : 10 Rue des Vignes - 21800 QUETIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : la mise à disposition de machines à laver le linge et de sèche-linge pour les particuliers (laverie self-service) et tout service de laverie automatique ainsi que toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Clément BECCU demeurant 10 Rue des Vignes - 21800 QUETIGNY
Directrice Générale : Mme Noëllie BINGGELI demeurant 10 Rue des Vignes - 21800 QUETIGNY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24013201

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/04/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE GIPSY
Sigle : GFA GIPSY
Forme : SC
Capital social : 6 000 €
Siège social : 10 rue de la Cure, 21490 RUFFEY-LES-ECHIREY
Objet social : l'acquisition, la propriété, la gestion, la jouissance, l'administration et la mise en valeur de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole ou viticole composant son patrimoine bâti et non-bâti
Gérance : M. Michaël PACOTTE demeurant 10 rue de la Cure, 21490 RUFFEY-LES-ECHIREY
Clause d'agrément : cessions de parts ; libres à associés, conjoints, ascendants et descendants du cédant - autres cessions ; soumises à agrément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24013223

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à RUFFEY LES ECHIREY du 04/04/2024, il a été constitué une société :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DOCTEUR DINH CHRISTOPHER
Siège social : 3 rue des Ecoles 21490 RUFFEY LES ECHIREY
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 5 000 euros
Gérant : M. Christopher DINH demeurant 7 rue de la Motte 72170 BEAUMONT SUR SARTHE
Pour avis, La Gérance

AL24013230

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : ENGRENAGE FORME : Société civile immobilière CAPITAL : 1 000 € SIEGE SOCIAL : 2 Rue du Cottage 21490 VAROIS ET CHAIGNOT OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens DUREE : 99 ans APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 € GERANCE : Monsieur Nicolas PRÊTRE et Madame Noélie PRÊTRE demeurant 2 Rue du Cottage 21490 VAROIS ET CHAIGNOT CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24013235

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 mars 2024 à RENEVE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : AS PRODUCTION
Siège social : 14 rue du Moulin, 21310 RENEVE
Objet social : le négoce de paille et tous travaux agricoles
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euro
sGérance : Monsieur Baptiste ASDRUBAL, demeurant 14 rue du Moulin 21310 RENEVE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis, la Gérance

AL24013236

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 mars 2024 à RENEVE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : AS SUN
Siège : 14 rue du Moulin, 21310 RENEVE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : - l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque,- la location de biens immobiliers
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Baptiste ASDRUBAL, demeurant 14 rue du Moulin – 21310 RENEVE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS, Le Président

AL24013237

AVIS DE CONSTITUTION

ANTHOCYANE WINE BISTROT
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 Rue Poterne - 21200 BEAUNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 5 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ANTHOCYANE WINE BISTROT
Siège social : 4 Rue Poterne – 21200 BEAUNE
Objet social :
L'exploitation de tout fonds de commerce de restaurant, à emporter ou en click and collect, par livraison à domicile ou encore à consommer sur place ;
L'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Antony GINESTE et Madame Lucile LAPERT, demeurant ensemble 7 rue des Alouettes – 21200 BEAUNE, assurent la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24013246

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à RUFFEY LES ECHIREY du 05/04/2024, il a été constitué une société :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DOCTEUR KHADER YASMINE
Siège social : 3 rue des Ecoles 21490 RUFFEY LES ECHIREY
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 5 000 euros
Gérante : Mme Yasmine KHADER, demeurant 356 route de Saint Martin 73130 LA CHAMBRE.
Pour avis, La Gérance

AL24013247

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 06/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : Holding MLT
Siège social : 4 Rue du Reposoir, 21120 SAULX-LE-DUC
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, administration et gestion de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, portefeuilles de droits sociaux, titres, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer. Animation effective de ses filiales. Participation à la politique du groupe et au contrôle de ses filiales. Délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux ou immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 6 461 €, constitué à concurrence d'1 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 6 460 € au moyen de l'apport des titres sociaux de la Société TL ELECTRICITE GENERALE
Gérance : M. Tristan LESCURE demeurant 4 Rue du Reposoir, 21120 SAULX-LE-DUC
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24013254

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 mars 2024 à CHAZEUIL, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SAS LA BROTH
Siège : 23 rue de Sacquenay – 21260 CHAZEUIL
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : L'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque et la location de biens immobiliers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Benjamin MAGNIERE, demeurant 23 rue de Sacquenay – 21260 CHAZEUIL.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour Avis, Le Président

AL24013273

LEGI NOTAIRES
MAÎTRE PHILIPPE DEBORDES
NOTAIRE ASSOCIÉ
À MIREBEAU-SUR-BEZE (CÔTED'OR),
5, RUE DU BOCANON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEBORDES, Notaire Associé soussigné,exerçant à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée « LEGI NOTAIRES » titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT-APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723,Cours de Gray, et à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE-FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 5 avril 2024,a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés,l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : CJPP.
Le siège social est fixé à : TALANT (21240), 33 rue de la Libération.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00EUR) .
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Patrice PARIZON demeurant à DIJON, 4 Quai Nicolas Rolin.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL24013275

Dominique RIEGEL
Avocat au Barreau de Strasbourg
18, rue Richard Brunck
67000 STRASBOURG

AVIS DE CONSTITUTION

PHARMACIE DE THOREY
Société d'Exercice Libéral Par Actions Simplifiée
au capital de 10.000- Euros
37 route de Dijon
21110 THOREY EN PLAINE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 9 avril 2024, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination sociale : PHARMACIE DE THOREY
Forme : Société d'Exercice Libéral Par Actions Simplifiée
Capital : 10.000- Euros.
Siège : 37 route de Dijon à 21110 THOREY EN PLAINE
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et la propriété, l'exploitation, l'administration et la gestion d'une officine de pharmacie sise 37 route de Dijon à 21110 THOREY EN PLAINE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Président : Madame Mélanie SARRON, demeurant 4 rue de Saône à 21130 LABERGEMENT-LES-AUXONNE a été, selon acte en date du 9 avril 2024,désignée en qualité de Président pour une durée indéterminée.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions ; chaque action donnant droit à une voix.
Agrément : Les cessions des actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.
Pour avis et insertion.

AL24013288

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

AR SPIRIT'S

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2.000 euros
Siège social
3, Les Rosiers
25300 LA CLUSE ET MIJOUX
840 869 028 RCS BESANCON

Par décision du 1er mars 2024, l'associée unique de la société AR SPIRIT'S a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts qui régiront désormais la Société. Le capital social reste fixé à la somme de 2.000 euros. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'associée unique a également décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social du 3, Les Rosiers 25.300 LA CLUSE ET MIJOUX au 3, Rue de la Mairie 58 530 BREVES. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Amélie ROUSSELET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Mme Amélie ROUSSELET demeurant 3, Rue de la Mairie 58 530 BREVES. Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis

AL24012913

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EARL DOMAINE DE CHEVANNES

Au capital de 120020 €
Siège Social : Chevannes
58240 MARS SUR ALLIER
522139237 RCS de NEVERS

Par AGE du 20/12/2023, il a été décidé d'accepter la démission de M. JOUSSE Jérôme à compter du 27/12/2023. M. de VASSAL Hubert reste seul gérant de la société. Mention au RCS de NEVERS

AL24013191

NOTAIRES
JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

Notaires associés
8, rue Carnot 58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES CHAISES

DONT LE SIEGE EST A DIENNES-AUBIGNY
(58340)
LES CHAISES,
IMMATRICULE AU RCS DE NEVERS
n° 424 352 003

Le 21/03/2024, les associés ont décidé de réduire le capital par retrait partiel d'actif suivant acte authentique reçu par Maître Pierre JOURDIER, Notaire à DECIZE pour le ramener de 268 310,27 euros à 200 927,82 euros
Pour avis.

AL24013193

MODIFICATION DU CAPITAL

OVENTURE SOFTWARE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € Siège social : 3 rue de Gonzague 58000 Nevers 985 080 753 RCS Nevers. Aux termes des décisions du Président en date du 18 mars 2024, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital par apport en numéraire de la Société d'un montant de 176 €. Le capital social de la Société a ainsi été porté de 1 000 € à 1 176 €, au moyen de l'émission au pair de 176 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune. Les articles 6 « Apports « et 7 « Capital social « des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : 1 000 € Nouvelle mention : 1 176 €. Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL24013204

NON DISSOLUTION

LA PIERRE IMMOBILIER
Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 500 €
Siège social : 1, Route du Tacot - Lieudit Sept Voies - 58270 SAINT FIRMIN
903 628 105 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 30/10/2023, les associés n'ont pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL24013226

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AU PETRIN MORVANDIAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 21, La Barbouillère
Zone Industrielle
58000 ST ELOI
500 758 537 RCS NEVERS

Le 22.02.2024, l'associé unique a décidé l'extension d'objet social aux activités de :
- commerce de gros et de détail de motocycles, y compris les vélomoteurs et les cyclomoteurs ainsi que les moto-neige,
- commerce de gros et de détail de pièces et d'accessoires de motocycles (y compris par des intermédiaires et par correspondance)
- entretien et la réparation de motocycles
Pour avis.

AL24013240

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA CANTINE IDÉALE SASU au capital de 1 000 €. Siège social : 79 RUE DE WATTIGNIES 75012 PARIS. 915 364 749 RCS PARIS Par décision de l'associé unique du 05/04/2024, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 8 RUE DES BOUCHERIES 58000 NEVERS, à effet du 05/04/2024. Président : Charles DESMARQUOY 79 RUE DE WATTIGNIES 75012 PARIS. La société sera désormais immatriculée au RCS de NEVERS. Modification au RCS de NEVERS

AL24013251

TRANSFORMATION

SASU LUNE D'ARGENT SAS en cours de transformation en SARL au capital de 1 000 € 20 B rue du Petit Mouësse 58000 NEVERS 951 944 222 RCS NEVERS Selon décisions du 22.03.2024, l'associée unique a décidé avec effet au 01.04.2024 : de remplacer la dénomination sociale SASU LUNE D'ARGENT par LUNE D'ARGENT et de modifier en conséquence les statuts. la transformation de la Société en EURL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par : Mme Gwendoline TAVARES, Présidente, demeurant 20 B rue du Petit Mouësse 58000 NEVERS Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par Mme Gwendoline TAVARES, associée unique. Pour avis,

AL24013261

les avocats

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'avocats
145 Rue de la Montat
42100 St-Etienne

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BLUE FRIES SASU capital 299,99 € Siège social : 121 RUE NICEPHORE NIEPCE 42100 Saint Étienne 818 208 167 RCS Saint Etienne L'Acte unanime du 29/03/2024 a décidé de transférer le siège social 2 Rue Sainte Agathe 58190 Tannay, à compter du 29/03/2024. Radiation au RCS de Saint Etienne et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL24013265

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 22/03/24, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS 1, le 28/03/2024, Dossier 2024 00005895, référence 5804P01 2024 A 00193, la société S.A.C.D.P, SELARL au capital de 20 000 € sise 5 rue du Commerce 58230 OUROUX EN MORVAN, immatriculée sous le n° 801.727.777 RCS NEVERS, a cédé à Monsieur Yvon GOBET demeurant 11 rue Henri Bachelin 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, des éléments de fonds d'officine de pharmacie comprenant la clientèle, l'achalandage y attachés ; les livres d'ordonnances et autres documents permettant le renouvellement de toutes les préparations effectuées précédemment dans l'officine, ainsi que les dernières éditions de la Pharmacopée Française et plus généralement tous les registres légaux transférables ; l'ensemble des fichiers informatiques et (ou) sur papier et notamment les sources informatiques sur tous supports informatiques de sauvegarde (historique des ventes, la gestion des stocks s'il y a, les statistiques sur les ventes) exploités 5 rue du Commerce 58230 OUROUX EN MORVAN, immatriculé sous le n° 801.727.777 RCS NEVERS, moyennant le prix de 50 000 € s'appliquant uniquement aux éléments incorporels, aucun élément corporel n'étant cédés. Jouissance le 22/03/24. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du siège situé 5 rue du Commerce, 58230 OUROUX EN MORVAN pour la validité et à l'adresse du séquestre, la SELAS BAROCHE DUTKOWIAK, 1 rue de l'Alma, 71100 CHALON SUR SAONE pour la correspondance.

AL24013205

ANNONCES LÉGALES

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS - 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 27/03/2024, enregistré le 02/04/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 00006095 Référence 5804P01 2024 A 00198,la Société AU P'TIT MORVAN, SARL au capital de 1000 euros, ayant son siège à DUN LES PLACES (58230) 4, rue du 26 juin 1944, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 913 281 093, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 04/09/2023, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 08/01/2024 a cédé à la SARL DUB'CREATIONS, SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 9, Place de la Fontaine 89440 L'ISLE SUR SEREIN, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 818 986 754, son fonds de commerce de Boulangerie-Pâtisserie exploité à DUN LES PLACE (58230),4, rue du 26 juin 1944, avec entrée en jouissance au 27/03/2024, au prix de 1500 €, s'appliquant exclusivement aux éléments incorporels .
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL24013255

// DIVERS

AVIS

SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES COSNOIS
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires à capital variable
au capital plancher de 150 €
Siège social : 4, rue Louis Paris – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
912 139 334 RCS NEVERS

Il résulte de l'assp du 31/12/2023 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 1er janvier 2024 :
* Forme :
Ancienne mention : SISA
Nouvelle mention : SISA à capital variable
* Capital :
Capital social d'origine : 150 €
Capital social minimum : 150 €

AL24013168

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvia JOUMIER Notaire à LUCENAY LES AIX (58380), le 30 mars 2024, M. François Auguste Luc BOUTIN né à LES SABLES D'OLONNE (85100) le 7mai 1946,et Mme Monique Solange PRUNIER, née à LUCENAY LES AIX (58380) le 12 août 1948, demeurant ensemble à LUCENAY LES AIX (58380), 24, route de Dornes,
Mariés à CHAMALIERES (63400) le 24 octobre 1969 sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX(58380), 2, route de Dornes.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL24013217

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 avril 2024.**GITTON RÉMI**.1 R DU CANAL 58470 GIMOUILLE.RCS Greffe de Nevers 504 050 378.Activité : Charcuterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013233

AUTRE TRIBUNAL
Le Tribunal de commerce d'Alençon, par jugement en date du 04/03/2024, a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire par suite de l'insuffisance d'actif de la société :
SARL SERIGRAPHIE BENOIT
Adresse du siège : 82 Avenue du 85ème 58200 Cosne-Cours-sur-Loire RCS ALENCON : 789 494 481
Le Greffier

AL24013276

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI GROBBEN & STROES

au capital de 10 000 €
Siège social et de liquidation :
15 - 17 Avenue Eugène Collin
58360 ST HONORE LES BAINS
828 771 816 RCS NEVERS

Selon DUA du 15/02/2024, les associés ont décidé de décharger Monsieur Maarten STROES demeurant 51 Rue de l'Hâte – 58360 ST HONORE LES BAINS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et décidé de clôturer la liquidation à compter du 15/02/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013091

DISSOLUTION

COMTE HENRI D'ASSAY
SAS en liquidation au capital de 289 000 €
Siège Social : Château de Tracy – Tour de l'Est – 58150 TRACY SUR LOIRE
818 680 241 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 19/03/2024 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19/03/2024 et sa mise en liquidation amiable.
M. Henri d'ESTUTT d'ASSAY dt à TRACY SUR LOIRE (58) – Château de Tracy – Tour de l'Est a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013167

Notaires

Office Notarial du Val Charitois
Notaires associés
Siège : 37 ter avenue Maréchal Leclerc
BP 47
58402 LA CHARITE SUR LOIRE Cédex

DISSOLUTION

SCI « LA PAIX »

Société Civile Immobilière
Capital 609,80 Euros
Siège social : VARENNES-VAUZELLES (58640) Boulorges
RCS Nevers : 410 760 888

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2018, enregistrée, il a été décidé la dissolution anticipée et constaté la liquidation de la société LA PAIX.
Pour avis

AL24013175

DISSOLUTION

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL D'AVOCAT GILBERT MARTIN

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 14 Rue Georges Dufaud
58000 NEVERS
534 921 531 RCS NEVERS

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL D'AVOCAT GILBERT MARTIN. **Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 15.000 euros**. **Siège social : 14 Rue Georges Dufaud - 58000 NEVERS**. **534 921 531 RCS NEVERS**. Le 30 mars 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. M. Gilbert MARTIN, demeurant 12 Rue Clerget - 58000 NEVERS, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue Clerget - 58000 NEVERS où toute correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL24013192

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EMTS58

Société par actions simplifiée en liquidation au capital social de 1.150 euros
Siège social : 12, rue des Chèvres - 58180 Marzy
Siège de liquidation : 12, rue des Chèvres - 58180 Marzy
RCS NEVERS 909 624 447

Aux termes d'une décision en date du 26.03.2024 au siège de la liquidation, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de sa gestion de liquidateur et s'est déchargé de son mandat, puis a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL24013239

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 26/03/2024
DENOMINATION SOCIALE : FAMILLE CHAVANTON
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 2.000 euros
SIEGE SOCIAL : PLANCHEZ (Nièvre) - 21, Chemin du Renard
OBJET : l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GERANT : - Monsieur Sylvain CHAVANTON demeurant à PLANCHEZ(Nièvre) - 21, Chemin du Renard
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé à l'unanimité.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS
Pour avis et insertion : la Gérance

AL24013160

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS SOL'ANNE
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 13, Les Gouards – 58180 MARZY
Objet social : Production et commercialisation d'énergies renouvelables sous toutes ses formes : solaire thermique, éolien, hydraulique, bois énergie, géothermie, biogaz (méthanisation de déchets), biocarburant, biomasse (bois, déchets de bois, paille, résidus de récolte, déchets végétaux et animaux), cogénération et pile à combustible, photovoltaïque et toute technologie existante ou à venir relative à la production d'énergie renouvelable, naturelle et propre
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Pierre ANNE dt à MARZY (58) - 13, Les Gouards
Directeur Général : Mme Karine ANNE dt à MARZY (58) - 13, Les Gouards
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL24013195

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulin

IMMATRICULATION

Suivant acte SSP du 25/03/2024, il a été constitué une **SAS SJNTC**
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 369 Mussy, 58000 CHALLUY
Objet : La production et la vente de tous type d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Présidente : Mme Julie CADIOT demeurant 27 route de la Gare, 58470 SAINCAIZE MEAUCE
Directeurs Généraux : M. Nicolas CADIOT demeurant Mussy, 58000 CHALLUY
Mme Sophie CADIOT demeurant Mussy, 58000 CHALLUY
M. Thomas CADIOT demeurant 7 route de Fertot, 58470 GIMOUILLE
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis.

AL24013197

AVIS DE CONSTITUTION

GAEC DE BUCHOT
Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile au capital de 162 000 eurosS iège social : Buchot - 58120 BLISMES
En cours d'immatriculation RCS NEVERS
Aux termes d'un acte SSP en date à BLISMES du 02/04/2024 à effet au 01/04/2024, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L. 323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : GAEC DE BUCHOT ;
- Agrément du préfet de département suivant décision définitive du 22/03/2024 sous le n° 896 ;
- Siège : Buchot, 58120 BLISMES ;
- Capital social : 162 000 euros constitué d'apports en nature et numéraire ;
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS ;
- Objet : exploitation et gestion de biens agricoles ;
- Gérance : ont été nommés gérants du groupement dans limitation de durée M. Laurent MARCEAU et Mme Charlène CRUCIFIX demeurant ensemble à Buchot, 58120 BLISMES,
- Cession de parts sociales : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés. POUR AVIS, La gérance.

AL24013198

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 02.04.2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée : Dénomination sociale : A L'OREE DU BOIS Capital social : 1 000 euros Siège social : Route du Pré Charpin - 58260 LA MACHINE Objet : Activités de restauration, bar, débit de boisson, guinguette, snack, et éventuellement diners-spectacles et repas à thème, à consommer sur place ou à emporter, camping, animations, vente d'articles de pêche et de plage Président : **M William Gilbert Thierry GRIMAUD** demeurant 16, rue de Beaucirdieu 58300 SAINT-LEGER-DES VIGNES Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix Clauses d'agrément : La cession de titres de capital est libre entre associés . La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers non associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL24013215

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : E PLURIBUS UNUM ; Forme sociale : SARL ; Siège Social : 20, rue des Sablons – 58000 NEVERS ; Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations – Définition de la politique industrielle ou commerciale – Animation de services communs des sociétés qu'elle contrôle – Assistance administrative, financière et commerciale – Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement, vente de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérant : M. David CAROLA dt à NEVERS (58) – 20, rue des Sablons ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL24013270

YONNE

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2024, les associés de la SARL SAINT GEORGES IMMOBILIER, au capital de 7700 euros, ayant son siège social 52 Grande SAINT GEORGES SUR BAULCHE, immatriculée 434444287 RCS AUXERRE, a nommé en qualité de cogérant Monsieur Franck GLAVIEUX, demeurant 52 Grande Rue 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, pour une durée d'un an soit jusqu'à l'issue de l'AGO d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à compter du 1er avril 2024.
Pour avis La Gérance

AL24013150

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

COMPTOIR DU BOIS DU MORVAN

SAS au capital de 1000 €
Siège Social : 33 Rue de Jonches
89000 AVALLON
802366443 RCS de AUXERRE

Par AGE du 01/01/2024, il a été décidé de nommer nouveau président M. SOYKAN Nuretin demeurant 1 RUE JEAN MERMOZ 89200 AVALLON , à compter du 01/01/2024 en remplacement de M. SOYKAN DAVID demissionnaire.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24013156

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 2.4.2024, l'associé unique de la SARL G. QUILLIN TRAITEUR, capital 5.000€, siège social à AUGY (89290) 6, route de Saint Bris, lieu dit L'Auberge Neuve, 851 960 781 RCS AUXERRE, a décidé de transférer le siège social à compter du 1.5.2024. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : SIEGE SOCIAL : AUGY (89290) 6 rue de Saint Bris, La Maison Blanche. NOUVELLES MENTIONS : SIEGE SOCIAL : MONETEAU (89470) 3, rue d'Amsterdam.

AL24013158

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

YONNE AUTO SECURITE
Société à responsabilité limitée au capital de 7600 euros dont le siège social est sis Fendu Rue de l'Europe Zone Artisanale du Saule à Maillot (89100) enregistrée au RCS Sens sous le numéro 448 702 134 a décidé par Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Mars 2024, de transférer son siège social à 20 Wenlock Road, London N1 7GU, England en Grande Bretagne et ce à compter du 29 Mars 2024 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité Française et va acquérir la nationalité Britannique.

AL24013176

MODIFICATIONS DES STATUTS

SC FOURNILLON ET FILS

Société civile au capital de 354 780,00 €
Siège social : 34 Grande rue - 89360 BERNOUIL
950 003 848 RCS AUXERRE

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 février 2024 :
- La durée de la société a été prorogée de 77 ans.
- Le capital a été augmenté de 15 euros pour être fixé à 354 795 €
- La société a été transformée, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Foncier Agricole, sa dénomination devenant GFA FOURNILLON ET FILS.
À compter du 29 février 2024, les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :
Dénomination sociale : GFA FOURNILLON ET FILS.
Forme : Groupement Foncier Agricole, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les articles L.322-1 à L.322-24 du code rural et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Propriété, gestion et administration de tous les immeubles et droits immobiliers à vocation agricole.
Capital social : 354 795,00 €.
Siège social : 34 Grande rue, 89360 BERNOUIL.
Durée : Jusqu'au 31 décembre 2121.
Gérant : Mme Muguette CHAMPEIX épouse FOURNILLON demeurant à BERNOUIL (89360), 34 Grande rue, M. Éric FOURNILLON demeurant à BERNOUIL (89360), 2 Route des Millois, M. Dominique FOURNILLON demeurant à BERNOUIL (89360), 32 Grande rue, et M. Pascal FOURNILLON demeurant à VÉZANNES (89700), 2 Grande rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément en AGE dans tous les cas sauf celles conclues entre associés et aux descendants.
Pour avis, la gérance.

AL24013177

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFORMATION

SEV AND CED

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 4, rue des Mariniers
89470 MONETEAU
810 970 939 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 8 mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur Cédric MALARDEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Camille CHAT
demeurant Le Palais Colbert – 1 Chemin du Tertre Pommier – 92350 LE PLESSIS ROBINSON
DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
Monsieur Cédric MALARDEAU
demeurant 5 Rue du Clos – 89000 AUXERRE
Monsieur Pierre-Louis BERSAN
Demeurant 3 Rue du Docteur Tardieux – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX
Aux termes de cette même Assemblée, il a été décidé les modifications suivantes, à compter du 8 mars 2024 :
- Augmentation de capital social de 40 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros)
- remplacement de la dénomination sociale de «SEV AND CED» par «MIX DISTILLERS» et modification de l'article 3 des statuts.
- transfert du siège social du 4 Rue des Mariniers - 89470 MONETEAU au 7 rue du Four – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, et modification de l'article 4 des statuts.
- extension de l'objet social aux activités de distillerie ; achat et vente de spiritueux, liqueur, vins et tous alcools ; bar à vins, liqueur, vins et tous alcools, restauration ; vente de tous produits locaux, alimentaires ou non alimentaires ; organisation de tout évènement, soirées à thème, conférence, exposition ; vente d'objets, vêtements et accessoires liés aux activités de la Société ; toutes opérations de marketing et communication ; location de matériel et de salles et modification de l'article 2 des statuts.

AL24013178

GÉRANT

Dénomination : PAKRA.
Forme : SCI.
Capital social : 400300 euros.
Siège social : 5 Rue DU FOUR, 89160 ARGENTEUIL SUR ARMANCON.
807639596 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 21 février 2024, à compter du 21 février 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Marc KRASNOPOLSKI, demeurant 3 RUE DU FOUR, 89160 Argenteuil sur Armancon (nomination).
- Madame Véronique KRASNOPOLSKI, demeurant 28 RUE BASSE, 89160 Argenteuil sur Armancon (nomination).
- Monsieur Gilbert KRASNOPLOSKI (partant)
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24013184

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DU VAL MOREAU

EARL au capital de 201 800 euros
Siège social : Route de Cruzy
89160 SENNEVOY-LE-HAUT
495 206 674 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2024 prenant effet le même jour, il a été décidé de réduire le capital social de 100 €, puis de l'augmenter de 100 €, le maintenant à 201 800 €.Pour avis, la gérance.

AL24013185

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI DU VIEUX PONT.
Forme : SCI.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 9 La Friperie, 89140 SAINT-SEROTIN.
798474110 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 avril 2024, les associés ont décidé, à compter du 2 avril 2024, de transférer le siège social à 19 Rue Thiers, 56000 VANNES.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS Vannes.

AL24013188

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : AGENCE DE LA FRIPERIE.
Forme : SARL.
Capital social : 18000 euros.
Siège social : 9 La Friperie, 89140 SAINT-SEROTIN.
440995512 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 2 avril 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 2 avril 2024, de transférer le siège social à 19 Rue Thiers, 56000 VANNES.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS Vannes.

AL24013189

TRANSFORMATION

GAEC DE LA RUE CARILLON

GAEC au capital de 82 500 €
Siège social : 8 rue Saint Jacques - 89800 LIGNORELLES
410 181 713 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2024, la collectivité des associés a :
- Réduit le capital social de 41 250 € pour le ramener à 41 250 €.
- Autorisé M. Jean-Pascal MASSÉ à démissionner de ses fonctions de gérant.- Transféré le siège social au 6 chemin sous le Grand Pré, 89800 LIGNORELLES.
- Transformé la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée EARL DE LA RUE CARILLON, à compter de cette date et dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL DE LA RUE CARILLO
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime à l'exception de l'article1844-5, par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 41 250 €.
Siège social : 6 chemin sous le Grand Pré, 89800 LIGNORELLES.
Durée : Jusqu'au 14/04/2121.
Gérant : M. Clément MASSÉ, demeurant 6 chemin sous le Grand Pré, 89800 LIGNORELLES.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL24013190

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI SOROR

au capital de 500 euros
Siège social : 14 Route Nationale 6 – Hameau de Valloux
89200 VAULT DE LUGNY
520 077 397 RCS AUXERRE

Selon décisions du 22/03/2024, les associées ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 5 Rue de la Corvée Verte – 21110 MAGNY SUR TILLE, à compter du 22/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24013194

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU SHAMANKAYA

au capital de 6 500 €
Siège social : 14 Route Nationale 6 - Hameau de Valloux
89200 VAULT DE LUGNY
497 608 398 RCS AUXERRE

Selon décisions du 22/03/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 5 Rue de la Corvée Verte 21110 MAGNY SUR TILLE à compter du 22/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24013199

CAPE LG
EXPERTISE COMPTABLE

TRANSFORMATION

GOURMET D'ASIE SARL au capital de 8000 € Siège social : GAL MARCHANDE CARREFOUR RTE DE VOULX 89100 SENS 449 119 817 RCS de Sens L'AGE du 03/04/2024, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 03/04/2024. et a nommé Président M. LIU VINCENT, demeurant 4 rue du Mont Saint Bernard 89100 Sens. Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : Cession soumise à un agrément dans tous les cas Modification du RCS de Sens

AL24013212

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 028 375 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
017 151 200 RCS AUXERRE

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'une délibération en date du 26 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Laëtitia COURVOISIER de ses fonctions de co-gérante à compter du 26 janvier 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL24013219

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AMO OPTIQUE

société par actions simplifiée
au capital de 10 000.00 €
Siège social : 30 Rue du Général de Gaulle
89270 VERMENTON
822548566 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 2 Avril 2024 :Il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Artisan lunetier, artisan photographe à compter du 2 Avril 2024. En conséquence, l'« ARTICLE 2 - OBJET » des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : La vente d'équipements verres et montures, verres, lunettes, lunettes de soleil, produits nettoyant lunettes, lentilles de contact, produits d'entretien pour lentilles, cordons, chainettes, jumelles, stations météo, étuis à lunettes, la réparation des biens ci-dessus, la taille et la pose de verres optiques, examens de vue, adaptation, ventes accessoires de lunettes et lentilles, Vente de produits de basse vision et prestations d'essais de produits de basse vision, prestations d'adaptation de lentilles et prestations à domicile.
Nouvelle mention : La vente d'équipements verres et montures, verres, lunettes, lunettes de soleil, produits nettoyant lunettes, lentilles de contact, produits d'entretien pour lentilles, cordons, chainettes, jumelles, stations météo, étuis à lunettes, la réparation des biens ci-dessus, la taille et la pose de verres optiques, examens de vue, adaptation, ventes accessoires de lunettes et lentilles, Vente de produits de basse vision et prestations d'essais de produits de basse vision, prestations d'adaptation de lentilles et prestations à domicile, artisan lunetier, fabrication de monture de lunettes, artisan photographe avec prestations de services, impression de photographies, formation en optique, lunetterie et photographie et toutes activités se rapprochant de l'optique, de la lunetterie et de la photographie.
Mention sera faite au RCS de Auxerre
Pour avis,

AL24013227

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

LA CAVE AUXERROISE

S.C.I. au capital de 75 000 Euros
21 E Rue de la Croix Buissée
89113 FLEURY LA VALLEE
R.C.S. AUXERRE 520 241 928

Aux termes des décisions de l'assemblé en date du 4 Avril 2024, il a été décidé de :
- transférer à compter de ce jour, le siège social de la Société à FLEURY LA VALLEE (89113) 21E Rue de la Croix Buissée. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Monsieur Carlos SANTOS DA COSTA

AL24013245

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE FUSION

OPTIQUE AUDITION GORIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 73 000 euros
Siège social : 8 bis Avenue Charles de Gaulle -
89000 AUXERRE
301 619 086 RCS AUXERRE

1) Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE du 20 février 2024, la société G.O. OPTIQUE SURDITÉ, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 8 Bis, avenue Charles de Gaulle 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 419 580 089 RCS AUXERRE,
A fait apport, à titre de fusion, à la société OPTIQUE AUDITION GORIN de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2023, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la Société OPTIQUE AUDITION GORIN, lesdits éléments étant évalués à 445 609.43 euros.
Cet apport a été consenti moyennant la prise en charge par la Société OPTIQUE AUDITION GORIN de l'intégralité du passif de la Société G.O. OPTIQUE SURDITÉ, savoir 100 901.63 euros.
La valeur de l'actif net apporté s'établit à 344 707.80 euros.
Pour rémunérer cet apport, la société OPTIQUE AUDITION GORIN a augmenté son capital de 76 520 euros par l'émission de 1 000 parts sociales nouvelles de 76.52 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société G.O. OPTIQUE SURDITÉ à raison de 2 parts de la société OPTIQUE AUDITION GORIN contre 1 part de la société
G.O. OPTIQUE SURDITÉ.
La prime de fusion s'élève à 268 188 euros.
L'absorption par voie de fusion de la Société G.O. OPTIQUE SURDITÉ par la Société OPTIQUE AUDITION GORIN est devenue définitive à la date du 31 mars 2024, ainsi qu'il résulte :
- du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société G.O. OPTIQUE SURDITÉ en date du 31 mars 2024,
- du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société OPTIQUE AUDITION GORIN tenue le même jour, aux termes desquels, il a été approuvé le projet de fusion.
2) Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société OPTIQUE AUDITION GORIN du 31 mars 2024, les associés ont également procédé :
- à une réduction de capital de 72 847 € par annulation de 952 parts sociales, ramenant ledit capital à 76 673 euros,
- à la modification de la dénomination sociale qui devient « AUDITION GORIN »,
- à la prorogation de la durée de la Société de 99 ans.

AL24013187

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Il a été fait, en date du 18 mars 2024, et paru le 05 avril 2024, une location gérance entre MR ELHAOUCHI SOUFYANE AJS TAXIS, 35 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne, immatriculé au RCS de SENS sous le numéro 881 679 799, et Monsieur DUVEAU ALEXANDRE ALEXCAB, 4 impasse des noisetiers 45320 COURTENAY. Cette parution annule cette location gérance car elle n'a jamais pu aboutir entre les deux parties.

AL24013242

RECTIFICATIF

Il a été fait, en date du 18 mars 2024, et paru le 05 avril 2024, une location gérance entre MR ELHAOUCHI SOUFYANE AJS TAXIS, 35 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne, immatriculé au RCS de SENS sous le numéro 881 679 799, et Monsieur BRIFFAUT THOMAS PHENIX TAXIS, 4 rue de la montagne a Champlay. Cette parution annule cette location gérance car elle n'a jamais pu aboutir entre les deux parties.

AL24013243

RECTIFICATIF

Il a été fait, un acte en date du 01/02/2024, paru le 08/03/2024, et censé prendre effet au 1 mars 2024, une location gérance entre MR ELHAOUCHI SOUFYANE AJS TAXIS , 14 rue Langlois bruant 89500 Villeneuve sur Yonne, et Monsieur DOMECE GUY, 31 rue du parc 89100 ST CLEMENT, pour un fonds de commerce de place n°1 Piffonds. Cette parution annule cette location gérance car elle n'a jamais pu aboutir entre les deux parties.

AL24013271

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

sur les communes de Dyé et de Vézannes
Par arrêté préfectoral n° PREF-SAP-PIE-BE-2024-0143 du 27mars 2024, une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant l'acquisition par SNCF Réseau de parcelles nécessaires au projet de travaux pour la sécurisation de la ligne grande vitesse PARIS-LYON, par la création d'un fossé et le déplacement d'une clôture, sur le territoire des communes de DYÉ et de VÉZANNES, d'une durée de 18 jours, est prescrite du lundi 29 avril 2024 à 9 heures au jeudi 16 mai 2024 à 16heures.
Pendant toute la durée de l'enquête conjointe, soit du lundi29 avril 2024 au jeudi 16 mai 2024 inclus, un dossier relatif à cette enquête sera déposé auprès des mairies de DYÉ et de VÉZANNES. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement des observations sur l'utilité publique du projet et sur son emprise, sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux des mairies de DYÉ et de VÉZANNES ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie,13 Grande Rue 89700 VÉZANNES (siège de l'enquête) ou par voie électronique à l'adresse suivante :
pref-sncf-dye-vezannes@yonne.gouv.fr
Sont désignés, M. José JACQUEMAIN, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Bernard MAGNET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le Tribunal administratif de Dijon.
M. José JACQUEMAIN se tiendra à la disposition du public en mairie de VÉZANNES (89700) 13 Grande Rue :
le lundi 29 avril 2024 de 14 heures à 16 heures,
le jeudi 16 mai 2024 de 14 heures à 16 heures.
Est désignée en qualité de pilote d'opérations : Mme Elisabeth LOYER - Campus RIMBAUD - 10 rue Camille MOKE - CS80001 - 93212 SAINT-DENIS- Tél : 06.29.61.63.99 - mail :elisabeth.loyer@reseau.sncf.fr
L'avis d'ouverture d'enquête et le dossier d'enquête sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Yonne (www.yonne.gouv.fr - rubrique actions de l'Etat -environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques).
Dans un délai de trente jours, le commissaire enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement - Place de la préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées, le dossier d'enquête et le registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Dijon.
Le commissaire enquêteur donne son avis sur l'emprise des ouvrages projetés dans le cadre de l'enquête parcellaire et dresse le procès-verbal de l'opération. Ces opérations doivent être terminées dans un délai de trente jours maximum.
Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourront être adoptés par arrêté préfectoral. La cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet pourra être sollicitée auprès de la Préfecture de l'Yonne.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public pendant le délai d'un an, en mairie de VÉZANNES, à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

AL24013136

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, le Mardi 14 mai 2024 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500)
10 rue Paul Bert
de 90 m² environ. Comprenant au rez-de-chaussée : dégagement d'entrée, pièce principale, cuisine ouverte, au 1er étage : palier, 2 chambres, salle de bain, w.-c.,
au 2nd étage : palier, chambre, pièce partiellement aveugle.
Sur un terrain d'une contenance de 50 centiares
LIBRE de toute occupation au 04 septembre 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 30.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/01271, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85.
Sur « www.avoventes.fr »
VISITE sur place le Lundi 6 mai 2024 à 09 H 00

AL24013138

SCP CYRIL GUITTEAUD
ANNE-GAELLE LECOUR
Maître Anne-Gaëlle LECOUR
Avocat au Barreau de SENS
4-6, Boulevard du Mail – 89106 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :
Sur la commune de CUDOT (89116), Grande Rue
UNE MAISON D'HABITATION composée de trois corps de bâtiments séparés par une cour :
- le premier : une ancienne boutique sur la rue, trois pièces,
caves, appentis, écurie et grenier.
Cour au levant ayant accès sur la rue ;
- le deuxième : trois pièces, grenier au-dessus des pièces,
terrain derrière et au levant de bâtiment.
- et le troisième : une cave avec grenier au-dessus,
anciennement poulailler, hangar.
Jardin au levant.
cadastrée section AB n°27 d'une contenance totale de 00ha 11a et 28ca
Le bien est occupé par son propriétaire.
MISE A PRIX : 12.000,00 EUR outre charges et frais
VISITES SUR PLACE :
LUNDI 29 AVRIL 2024 DE 14 HEURES 00 A 15 HEURES 00
ADJUDICATION MARDI 14 MAI 2024 A 11 HEURES
Tribunal Judiciaire de SENS – Juge de l'Exécution
1, rue du Palais de Justice – 89106 SENS
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :
Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N° 22/00465 ;
SCP CYRIL GUITTEAUD – ANNE-GAELLE LECOUR / 4-6, Boulevard du Mail – 89100 SENS/ Tél. : 03 86 83 00 18
AXIOJURIS-LEXIENS / 20, Boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON / Tél : 04 37 48 80 80
Sur les sites internet : www.axiojuris.com ; www.encherespubliques.com ;

AL24013268

// DIVERS

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 16 octobre 2019, Monsieur Jean-Claude Daniel MIGNOT, né(e) 89320 Cerilly, le 30 juillet 1941, demeurant à 8 rue de l'Eglise 89320 Coulours, veuf(ve) de Madame Thérèse Madeleine Mauricette MARTIN-LECUYER, décédé(e) à SENS (089) le 22 décembre 2023, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Roxane BARDE-DEHENRY , 1 Place des Héros 89100 SENS, le 19 mars 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 2 avril 2024.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Roxane BARDE-DEHENRY. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013170

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée 89100 SENS
Article R. 625 3 du Code de Commerce

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625 3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante : KEF CORPORATION SAS Liquidation Judiciaire du 18/07/2023 16 Grande rue 89140 COURLON SUR YONNE L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 4 avril 2024.

AL24013224

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne)**, CRPCEN89005, le 3 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Jean Claude **SIREY**, retraité, et Madame Michèle Henriette **FRITSCH-PURORGE**, retraitée, demeurant ensemble à MONETEAU (89470) 3 rue de Bourgogne.
Mariés à la mairie de APPOIGNY (89380) le 15 décembre 1962.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Le notaire.

AL24013231

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 16 décembre 2014, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 19 mars 2024.
Madame Yvonne Denise COURION, retraitée, demeurant à Sens (89100), 15 rue Sylvain Dupêchez.
Née à Tugéras-Saint-Maurice (17130), le 31 octobre 1927.
Veuve de Monsieur André Pierre Henri LEGAN.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à Sens (89100), le 8 novembre 2023.
A institué pour légataire universel Monsieur Daniel Paul Jean COURION, demeurant à Saint-Clément (89100), 15 rue de Paris. Né à Ennetières-en-Weppes (59320), le 6 mai 1930.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 26 mars 2024.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de Me Emmanuel, Notaire à Sens (89100), 28 avenue Georges Pompidou, Notaire chargé du règlement de la succession de Madame Yvonne COURION veuve LEGAN.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion
Le Notaire.

AL24013267

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ANNAY-SUR-SEREIN – terre - fonds occupé - 2 ha 49 a 75 ca - Champs de la remise : ZD – 58 – 152 [101] - Louevre: ZE – 13 - zonage : RNU
CHAMPLOST - terre - fonds occupé - 1 ha 76 a 80 ca - La bergerie: ZI - 60 - 61 - zonage : carte communale - zone non constructible
COULOURS - vente indissociable d'une maison d'habitation avec ses dépendances, terre, bois-taillis, 6 poulaillers, 2 hangars et matériel agricole
- 30 a 98 ca - Les champs cleris: ZA – 41 [10]
- 6 ha 98 a 30 ca - La vallee caillat: C – 612 (J) – 612 (K) – 614 - 618 - Les champs cleris: ZA – 35 [2] (J) – 35 [2] (K)-35 [2] (L) - zonage : zone A du PLUi
SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE - bois-taillis - 96 a 36 ca - Croix des marchands: C - 106 - zonage : RNU
SEIGNELAY - bois-taillis - 1 ha 00 a 70 ca - Le grand parc ouest: D – 686 [420] - zonage : zone N du PLU
SERRIGNY - bois-taillis et landes (parcelles en zone d'appellation) - 31 a 00 ca - Les beaux cures: C - 116 - Les preaux: D - 281 - Les vauseminiens: A - 225 - Sur le chemin de fleys: D - 472 - zonage : RNU
TANLAY - bois-taillis - 55 a 90 ca - La haie vaucroute: 114B - 336 - Les vaumangers: 114C - 316 - Les vignes du beugnon: 114E - 73 - Sur le vau tricou: 114E - 181 - zonage : RNU
THOREY - bois-taillis - 1 ha 54 a 05 ca - Chanteriot: A – 279 - 280 - Cline: B – 529 [328] - Fleure vent: B - 380 - La chapelle: C - 598 - La comme au boiteux: C - 726 - zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/05/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24013269

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SARL FAMILLE DUMANT APICULTEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 300,00 euros
Siège social : 17 rue Couverte,
La Chapelle -
89340 CHAMPIGNY
819 864 695 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Francine MARDELLAT, demeurant à CHAMPIGNY (Yonne), 17 rue Couverte, La Chapelle et M. Martial DUMANT, demeurant à à CHAMPIGNY (Yonne), 6 rue des Pourprises, qui ont tous deux été nommés liquidateurs. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, à CHAMPIGNY (Yonne), 17 rue Couverte, La Chapelle, où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, les liquidateurs.

AL24013186

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCM BROZAI.
Forme : SCM société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 10 Quai JEAN MOULIN, 89100 SENS.
518379904 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023. Madame NACERA ZAIDI OUKHEDOUMA, demeurant 88 RUE DES HAIES 89500 MARSANGY a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AL24013211

GENDROT EXPERTISE CONSEIL

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : TRANSPORT DEMETS.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 25000 euros.
Siège social : LES CAILLATS, 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES.
423111269 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel Demets demeurant 6 rue Léon Jaupitre, 89220 Rogny les Sept Ecluses et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Auxerre.
Le liquidateur

AL24013274

// CONSTITUTION

IN VINO SERVICES

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS d'AUXERRE, dénommée « IN VINO SERVICES «, au capital d'origine de 2.000 €, dont le siège social est à AUXERRE (89000) – 48, Rue du Moulin du Président, ayant pour objet : Toutes activités de travaux viticoles et de travaux publics, la location de matériels de travaux publics ou autres ainsi que toutes activités de travaux mécaniques et toutes opérations et services, directs ou indirects, se rapportant à ces activités ; La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous vignobles, terres et autres immeubles, bâtis ou non bâtis, de quelque nature qu'ils soient, l'exploitation de tous immeubles, vignes et parcelles, la mise en valeur desdits immeubles, l'édification de toutes construction se rattachant à l'exploitation, l'achat, la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, et la location de tous immeubles ainsi que l'aliénation partielle ou totale des immeubles sociaux par voie de ventes, échanges ou apports en société ; L'achat, la vente et d'une manière générale, le négoce sous toutes ses formes, de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'étranger, en gros, demi-gros et détail en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité viticole ; la fabrication et l'élevage de vin et boissons alcoolisées ; Toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que tous travaux agricoles ; La création, le négoce de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne et le vin, et tous produits dérivés ; La prise, l'acquisition, le dépôt, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques, dessins, modèles, droits d'auteurs et brevets concernant ces activités. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Le premier président est M. Mouhssine EL MOKRIFI, demeurant à AUXERRE (89000) – 48, Rue du Moulin du Président, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL24013182

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 mars 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée : Dénomination sociale : EARL LES PATATES DE VILLECHETIVE.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et à titre accessoire, la production et la commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Capital social : 7 500 €.
Siège social : 1 rue de la Borde - 89320 VILLECHETIVE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 7 500 €.
Gérants : M. Olivier THIBAULT et Mme Myriam CHATELIER épouse THIBAULT, demeurant ensemble 1 rue de la Borde, 89320 VILLECHETIVE.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
La gérance

AL24013208

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Chartres, en date du 4 avril 2024, a été constituée la société SNC TCSF, société en nom collectif, au capital MILLE (1 000) euros par apport de numéraire, dont le siège social est situé à SENS (89100), Avenue de l'Europe, ayant pour objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de tabac, jeux de la Française des Jeux (FDJ), loto, journaux, librairie, achat vente de bijoux, bibeloterie, transfert d'argent et le commerce de tous articles en rapport avec l'objet social ; La prise à bail de tout bien immobilier pour permettre l'exploitation d'un fonds de commerce de cette nature ; plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son exploitation ou son développement et notamment, le recours à l'emprunt, pour l'acquisition du fonds de commerce visé ci-dessous et l'octroi de toutes garanties s'y rapportant ; et la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de fusions ou de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, ou d'achat de titres ou droits sociaux, ou autrement, de création, d'acquisition, de location de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Conformément aux dispositions de l'article 568 du Code Général des Impôts, la Société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités. Elle peut réaliser toutes les activités qui se rapportent et contribuent à l'objet social.
La société a une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Les parts sociales ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés. Le gérant désigné pour une durée illimitée est Monsieur Tie Xiong LIN, demeurant 31 rue Brossolette, 28000 CHARTRES. Les associés responsables solidairement et indéfiniment sont : Monsieur Tie Xiong LIN, demeurant 31 rue Brossolette, 28000 CHARTRES, Monsieur Christian LIN demeurant 12 rue du Lieutenant Vasseur, 28300 CHAMPHOL, et Monsieur Florent LIN, demeurant 12 rue du Lieutenant Vasseur, 28300 CHAMPHOL. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS. Pour avis.

AL24013216

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-FLORENTIN (Yonne) du 1er avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AURORE ET FABIEN
Siège : 10 Route de la Gare 89600 VERGIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Chocolaterie, confiserie, salon de thé, pâtisserie, glace, coffee shop, vente de café et de thé, torréfacteur, brûlerie, épicerie fine, vente d'accessoires liés aux activités ci-dessus, animation d'ateliers liés aux activités, participation à des salons
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Fabien LAUVIN, demeurant 8 Rue Descourtives 89600 SAINT FLORENTIN.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24013221

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EGRISELLES LE BOCAGE (Yonne) du 4 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole
Dénomination sociale : SCEA DE LA GUIBRAYE
Siège social : 2 rue de l'Ancienne Gare, 89500 EGRISELLES LE BOCAGE
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Michel NEVEUX, né le 02 octobre 1951 à COURTENAY (45), demeurant 2 Rue de l'Ancienne Gare 89500 EGRISELLES LE BOCAGE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL24013225

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 02/04/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : BRICO CHANTIER
Siège Social : 1050 RN6 LE PETI VILLEBLEVIN 89340 VILLEBLEVIN
Capital : 10000 €
Objet social : Commercialisation en gros et en détail de tous matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics, location de matériel de BTP, location d'échafaudage, les prestations de services, accessoires aux activités ci-dessus, notamment le conseil et l'assistance
Durée : 99 ans
Président : M. BOUSSETTA MOUEZ 21 CHE DE PERCULFORT 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN
Immatriculation au RCS de SENS

AL24013232

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

EMERYS ; Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros ; Siège social : 2 Place Vauban - 89200 AVALLON ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 2 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

ANNONCES LÉGALES

suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle ; Dénomination sociale : EMERYS ; Siège social : 2 Place Vauban, 89200 AVALLON ; Objet social : Exploitation et gestion d'un salon de coiffure, réalisation de prestation de coiffure ; Commerce de détail de tous produits, de tous matériels et tous accessoires de coiffure, parfumerie, beauté se rapportant à l'activité ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Madame Emeline HENNEQUIN, demeurant 10 Impasse de la Petite Corvée, 89200 AVALLON, assure la gérance ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE. Pour avis, La Gérance

AL24013234

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, le 4 avril 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et l'acquisition du bien immobilier situé à AUXERRE (89), 36 avenue de la Tournelle, cadastré section BK numéro 595, lot de volume numéro 2000. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale. La dénomination sociale est : PAULUX Le siège social est fixé à : AUXERRE (89000), 43 boulevard Vaulabelle. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Cédric BATILLAT demeurant à AUXERRE (89), 43 Boulevard Vaulabelle. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre (89). Pour avis Le notaire.

AL24013244

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 5 avril 2024, a été constituée une Société Civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI AF.
Siège social : SAINT-BRIS-LE-VINEUX (Yonne), 6 rue de Bougeilles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.
Apports en numéraire : Monsieur Antoine LAVALLEE, la somme de six cents euros (600 EUR). Madame Fiona LAVALLEE née CHARLANNE, la somme de quatre cents euros (400 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier GERANT : Monsieur Antoine LAVALLEE, demeurant à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (Yonne) 6 Rue de Bougeilles.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL24013252

AVIS DE CONSTITUTION

CASA 89
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des Noyers
89200 SAUVIGNY LE BOIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAUVIGNY LE BOIS du 29/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CASA 89Siège social : 6 rue des Noyers, 89200 SAUVIGNY LE BOIS
Objet social : - l'acquisition et la gestion, par tous moyens, notamment par bail (notamment en location meublée, non meublée, saisonnière, commerciale,) au profit de particuliers ou de professionnels, de tous biens et droits immobiliers ainsi que de biens mobiliers, le cas échéant, pour garnir lesdits biens.- la réalisation d'investissements immobiliers, la prise de participations dans des sociétés ayant une activité dans l'immobilier.
- L'achat et la vente de tout objet de décoration intérieur ou extérieur, de meuble et tout type de mobilier intérieur ou extérieur.
- L'acquisition, l'aliénation, l'apport, l'échange, la prise à bail, la location, la location-gérance et l'exploitation sous toutes formes de tous établissements ou fonds de commerce ainsi que de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, urbains ou ruraux ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet spécifié ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement, le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation.
La Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter, la réalisation des activités sociales ou qu'ils permettent de sauvegarder, directe-ment ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la Société ou des entre-prises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Angel SANDOVAL, demeurant 6 Allée Paul LANGEVIN à CHAMPS SUR MARNE (77) et Monsieur Marc CASAROMANI, demeurant 34 rue Marceline Desbordes – Valmore à PARIS (75).
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
Pour avis La Gérance

AL24013257

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 avril 2024, à ÉTIGNY.
Dénomination : VRS.
Forme : EURL.
Siège social : 2 Rue des Épenard, 89510 ÉTIGNY.
Objet : La préfabrication et le montage de tuyauterie industrielle, soudure, chaudronnerie ; La maintenance industrielle dans tous les secteurs d'activité, y compris dans les travaux publics et le secteur agricole.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Valentin RÉTIF, demeurant 2 Rue des Épenards, 89510 ÉTIGNY
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
Le gérant

AL24013260

Suivez-nos publications sur Instagram

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009

BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix

☐ pour 1 an 58 € par revue

☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

BOVINS VIANDE ☐ — LA CHÈVRE ☐ — VOLAILLES ☐ — PÂTRE ☐ — PORCS ☐

GRANDES CULTURES ☐ — FRUITS et LÉGUMES ☐ — LAIT ☐ — VIGNE ☐ — BIO numérique ☐